

**2<sup>ème</sup> Tournoi National de simples à FAVERGES ( BCF74 )**  
**Samedi 17 novembre 2018**  
**Règlement particulier de la compétition**  
N° autorisation : en cours

**INTRODUCTION :**

- Art. 1** Le règlement général est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge Arbitre: M. Bruno MOMPLOT (BCC74).
- Art. 2** Le tournoi est ouvert à toutes les joueuses et joueurs licenciés FFBaD, à partir de minimes.
- Art. 3** Le tournoi est ouvert aux joueurs classés dans les séries : N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11 et P12. Les tableaux proposés sont : SH et SD.  
Les séries seront regroupées de la manière suivante : N2/N3 ; R4/R5 ; R6/D7 ; D8/D9 ; P10/11/12

**INSCRIPTIONS ET TABLEAUX :**

- Art. 4** Les séries seront limitées à 18 joueurs. Une liste d'attente sera effectuée si le nombre de paires dépasse 18. Le nombre de participants est limité à 100 joueurs.
- Art. 5** Tous les tableaux se feront en poules de 3 ou 4 suivis d'une phase finale en élimination directe. Les poules seront constituées en tenant compte du nombre de participants par tableau en favorisant 2 sortants par poule (dans le meilleur du possible).
- Art. 6** Les droits d'engagement sont de 15€. Le paiement peut s'effectuer par chèque à l'ordre du BCF74, par espèces ou par virement.

Les inscriptions devront parvenir au comité organisateur avant le **samedi 3 novembre 2018**, date limite d'inscription.

Elles peuvent se faire soit individuellement soit par le club.

Attention, aucune inscription ne sera prise en compte sur le site [www.badiste.fr](http://www.badiste.fr).

Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé cette date, ils ne seront remboursés qu'en cas de force majeure ou sur présentation d'un justificatif : certificat médical, attestation de travail, ...

La prise en compte ou le refus des inscriptions se fera cachet de la poste faisant foi ou date et heure d'envoi du mail d'inscription.

- Art. 7** Le comité d'organisation, sous le contrôle du Juge Arbitre, se réserve le droit de regrouper ou dédoubler certaines séries en une seule ou plusieurs séries. Il peut également, selon le nombre d'inscrits, modifier, annuler et prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi.  
En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, en tenant compte des critères suivants:
- le nombre d'inscrits par séries
  - ordre d'arrivée de l'inscription (cachet de la poste faisant foi)
- Art. 8** Les têtes de série seront désignées par le comité organisateur et le Juge Arbitre, selon le CPPH du **samedi 10 novembre 2018**, date du tirage au sort.

**DEROULEMENT DU TOURNOI :**

- Art. 9** Les joueurs doivent se faire pointer à la table de marque au moins 40 min avant l'heure de leur premier match ou 1h avant s'ils sont convoqués après 12h.

- Art. 10** L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier mais peut être modifié à tout moment.  
Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation, pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.
- Art. 11** Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra le signaler tant à la table de marque qu'au Juge Arbitre dont il attendra d'obtenir l'accord. Il devra revenir à l'heure donnée par le Juge Arbitre et dans tous les cas, une heure avant le début prévu de leur match. Tout joueur absent n'ayant pas respecté cette procédure pourra être déclaré forfait pour son match.
- Art. 12** Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle: sur le stand de notre partenaire : [www.lardesports.com](http://www.lardesports.com)  
plastique: Mavis 500 et plumes RSL Tourney 1 .
- Art. 13** Le temps de repos minimum auquel à droit chaque joueur entre deux matches consécutifs est de 20 minutes (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point précédant l'annonce "jouez" du match suivant ). Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Le J.A. peut accorder un repos plus long si cela lui paraît souhaitable.
- Art. 14** Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match: minimum 2 raquettes, boisson, serviette, ... Le temps de préparation sur le terrain est de 4 minutes maximum (test des volants compris) après l'appel sur le terrain. Il sera réduit à 3 min dès lors que les joueurs disposeront de terrains d'échauffement.
- Art. 15** Un joueur ne répondant pas à l'appel dans les 5 minutes pourra être disqualifié pour le match par le Juge Arbitre.
- Art. 16** Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer complétée immédiatement dès la fin du match.
- Art. 17** Un système de scoring, assuré par les joueurs, est mis en place tout au long de la journée. Au 1er tour du tableau, le joueur gagnant score le match suivant. A partir du 2<sup>nd</sup> tour, le joueur perdant score le match d'après.
- Art. 18** Les tableaux de sortie de poule s'effectueront par tirage au sort intégral dès la fin des matches des poules de chaque série, en présence du Juge Arbitre.
- Art. 19** L' accès au plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs devant disputer un match, ainsi qu'aux arbitres, Juge Arbitre, coaches et membres de l'organisation.
- Art. 20** Les inscrits s'engagent à respecter le « Code de conduite des joueurs » édité par la FFBaD.
- Art. 21** Les joueurs inscrits s'engagent à ne pas participer à une autre compétition de badminton dont les dates se chevauchent.
- Art. 22** Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
- Art. 23** Les matches seront auto - arbitrés jusqu'aux finales comprises. Un arbitre ou faisant office peuvent être désignés par le Juge Arbitre sur demande motivée d'un joueur.
- Art. 24** Tout volant touchant une partie de l'infrastructure du gymnase (filins, panneaux de basket ou rideaux) sera compté comme "faute" en jeu et "let" au service ( 2 engagements ).
- Art. 25** L'utilisation de substances et de tout moyen destinés au dopage, est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments interdits pour le sport devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son 1<sup>er</sup> match du tournoi.
- Art. 26** En cas de forfait d'un participant , il sera procédé à un remplacement par un joueur de la liste d'attente de la même série. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions. Le participant ayant déclaré forfait devra faire parvenir un certificat ou une attestation dans les 5 jours à:  
**Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton**  
**37 route du Vercors**  
**38 500 St Cassien**
- Adresse mail :** [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org)
- Art. 27** Contestation: seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

- Art. 28** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes d'objets sur les lieux de la compétition, accidents ou autres incidents.
- Art. 29** Il est recommandé d'être vigilant quant à la propreté de la salle ( vestiaires, douches, toilettes ) pas de nourriture sur le sol, propreté des chaussures et utilisation des poubelles.
- Art. 30** La participation à ce tournoi implique l'acceptation de tous les points du présent règlement. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
- Art. 31** **Le comité organisateur remercie par avance tous les participants et les bénévoles qui, pour la satisfaction de tous apporteront leur contribution à la réussite de cette 2<sup>ème</sup> édition du Tournoi National de simples à Faverges.**

Le Juge Arbitre  
Bruno MOMPLOT



Pour le comité d'organisation  
Karine GUERIN

